

DÉLIBÉRATION n° **2024-041** de la séance du **14/11/2024**

OBJET : Rapport sur la situation en matière de développement durable au Centre de gestion

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi quatorze novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres à Grandchamp-des-Fontaines, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 19 Nombre de voix : 28

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Nicolas CRIAUD, Yvon LERAT, Jean-Pierre AUDELIN, Anthony BERTHELOT, Xavier BONNET, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Bernard LEBEAU, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Emmanuel TERRIEN, Alain VEY.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Marie-Irène BRIAND-BOUIN avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › Mme Lydie MAHÉ avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Rodolphe AMAILLAND avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- › Mme Christelle BRAUD avait donné pouvoir à M. Laurent TURQUOIS,
- › Mme Edith MARGUIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre AUDELIN,
- › Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Claire HUGUES, Sylvain SCHERER, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité et Emploi et dynamiques professionnelles,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général,
Mme Anne-Sophie JUDALET, communication externe.

À l'unanimité, M. Yvon LERAT a été désigné secrétaire de séance.

Rapport sur la situation en matière de développement durable au Centre de gestion

EXPOSÉ

L'instruction budgétaire M57 requiert l'obligation de présenter préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière de développement durable tel que prévu à l'article L 5217-10-2 du Code général des collectivités territoriales.

L'intention est de mettre en avant les programmes territoriaux susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, tels qu'adoptés le 25 septembre 2015 par l'assemblée générale des Nations-Unies.

Cette disposition vise également à ce que les objectifs de développement durable soient intégrés dans le débat d'orientation budgétaire.

Le projet de mandat 2020/2026 du Centre de gestion de Loire-Atlantique s'est inscrit, avant l'heure de l'obligation, dans cette ligne : il place la performance publique et durable au cœur de ses orientations politiques, stratégiques et managériales.

Cette formalisation est donc l'occasion et l'opportunité de souligner les engagements de principe du Centre de gestion à travers son projet de mandat au regard des grands enjeux visés par les 17 objectifs de développement durable.

Elle est en outre l'occasion de mettre en perspective les actions volontaires conduites en 2024 qui participent à l'atteinte de ces objectifs.

Elle nous incite enfin à structurer et consolider notre démarche en 5 étapes :

- Approfondir l'état des lieux ;
- Sensibiliser les agents ;
- Construire le plan d'action ;
- Structurer les démarches internes ;
- Initier le système de pilotage et ses indicateurs.

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique :

- **Prend acte** de la présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable au Centre de gestion, joint en annexe de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philip SQUELARD